Page LEXF

134e Année — N° 18 N.S.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Numéro Spécial

24 Juillet 1985

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES AFFAIRES INTÉRIEURES
ARRIVÉE LE 28 JUIN 1985
N° 1169

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

PARAISSANT LE 1er, LE 10 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Matahiti 134
N° 18 N.S.

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 24
no Tiurai 1985

Cours Franc Pacifique	Polynésie française	France et territoires français d'outre-mer		Etranger	
		Voie maritime	Voie aérienne	Voie maritime	Voie aérienne
Prix d'un exemplaire	150	180	228	198	270
Abonnement : six mois	1.800	2.160	2.700	2.340	3.240
un an	3.300	4.020	5.100	4.500	6.180

Annonces et avis :

Annonces judiciaires, commerciales et annonces diverses : la ligne. . 150 frs
Les mêmes renouvelées : la ligne. . 60 frs
Publications de sociétés philanthropiques, littéraires, scientifiques, sportives, coopératives, syndicats, etc... la ligne. 108 frs

Les demandes devront être adressées au Chef de l'Imprimerie et sont payables d'avance - C.C.P. N° 9113909.
Les annonces doivent parvenir à l'Imprimerie au plus tard 6 jours ouvrables avant la parution du Journal - B.P. N° 117.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DU TERRITOIRE

ARRETÉS DU GOUVERNEMENT OU DES MINISTRES

Ministère de l'éducation et de la culture

1985 19 Juin Arrêté n° 599 CM régularisant l'ouverture des centres de jeunes adolescents 219
19 juin Arrêté n° 600 CM fixant les programmes d'enseignement général et pratique dans les centres de jeunes adolescents . 220
19 juin Arrêté n° 601 CM fixant les modalités de l'évaluation des connaissances et d'attribution du certificat de fin d'étude pratique 230

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces judiciaires et légales 232
Annonces diverses 232

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DU TERRITOIRE

ARRETÉS DU GOUVERNEMENT OU DES MINISTRES

MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE

ARRETÉ n° 599 CM du 19 juin 1985 *régularisant l'ouverture des centres de jeunes adolescents.*

Le Président du gouvernement de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de l'éducation et de la culture ;

Vu la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 5 PR du 18 septembre 1984 relatif à la composition du gouvernement du territoire ;

Vu l'arrêté n° 12 PR du 21 septembre 1984 relatif aux attributions du ministre de l'éducation et de la culture ;

Vu l'arrêté n° 1299 I.ADM du 17 mars 1975 portant définition des fonctions et organisation du service territorial de l'enseignement du premier degré ;

Vu la délibération 80-6 du 16 janvier 1980 portant création des centres de jeunes adolescents et fixant les règles de leur fonctionnement ;

Vu les délibérations des conseils municipaux :

n° 5/80/TO du 12.03.1980 (Taiarapu-Ouest) Vairao,
n° 30/80 du 16.08.1980 (Mahina)
n° 6/80 CT du 9.02.1980 (Tumaraa)
n° 21/80 du 19.02.1980 (Tahaa)
n° 15/80 du 09.10.1980 (Paea)
n° 50/80 du 07.09.1980 (Faaa)
n° 55/80 du 19.12.1980 (Moorea-Maiao)
n° 60/80 du 26.11.1980 (Moerai-Rurutu)
n° 49/80 du 14.10.1980 (Atuona)
n° 34/80 du 09.07.1980 (Teva I Uta)
n° 34/80 du 13.09.1980 (Papara)
n° 78/80 du 11.09.1980 (Papeete)
n° 46/81 du 19.08.1981 (Papenoo)
n° 232/82 du 01.12.1982 (Bora-Bora)
n° 3/82 du 21.12.1982 (Huahine)
n° 10/82 du 01.02.1982 (Taiarapu-Est)
n° 33/83 du 23.09.1983 (Taputapuatea)
n° 04/84 du 02.04.1984 (Rimatara)

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire en séances du 21 décembre 1982, 30 novembre 1983 et 18 avril 1984 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 1985,

Page LEXP

Arrête :

Article 1er.– Est autorisée, à titre expérimental, à partir de la rentrée scolaire 1978-1979, l'ouverture des centres de jeunes adolescents de :

– Vairao
– Taputapuatea (Raiatea)

Art. 2.– Sont créés à partir de la rentrée scolaire 1980-1981 les centres de jeunes adolescents de :

– Vairao,
– Taputapuatea,
– Papeete – Garçons,
– Papeete – Filles,
– Papara,
– Teva I Uta

Art. 3 – Sont créés à partir de la rentrée scolaire 1981-1982 les centres de jeunes adolescents de :

– Atuona (Hiva Oa),
– Rurutu,
– Atiha (Moorea)

Art. 4.– Sont créés à partir de la rentrée scolaire 1982-1983 les centres de jeunes adolescents de :

– Papenoo,
– Faaa,
– Paea,
– Tautira,
– Tahaa,
– Tumaraa

Art. 5.– Sont créés à partir de la rentrée scolaire 1983-1984 les centres de jeunes adolescents de :

– Mahina,
– Bora-Bora,
– Huahine,
– Rimatara

Art. 6.– Le ministre de l'éducation et de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 19 juin 1985.
Gaston FLOSSE.

Par le Président du gouvernement du territoire :
Le ministre de l'éducation et de la culture,
Jacques TEHEIURA.

ARRETÉ n° 600 CM du 19 juin 1985 ***fixant les programmes d'enseignement général et pratique dans les centres de jeunes adolescents.***

Le Président du gouvernement de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'éducation et de la culture ;

Vu la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 5 PR du 18 septembre 1984 relatif à la composition du gouvernement du territoire ;

Vu l'arrêté n° 12 PR du 21 septembre 1984 relatif aux attributions du ministre de l'éducation et de la culture ;

Vu l'arrêté n° 1299 I.ADM du 17 mars 1975 portant définition des fonctions et organisation du service territorial de l'enseignement du premier degré ;

Vu la délibération 80-6 du 16 janvier 1980 portant création des centres de jeunes adolescents et fixant les règles de leur fonctionnement ;

Vu les délibérations des conseils municipaux :

n° 5/80/TO du 12.03.1980 (Taiarapu-Ouest) Vairao,
n° 30/80 du 16.08.1980 (Mahina)
n° 6/80 CT du 9.02.1980 (Tumaraa)
n° 21/80 du 19.02.1980 (Tahaa)
n° 15/80 du 09.10.1980 (Paea)
n° 50/80 du 07.09.1980 (Faaa)
n° 55/80 du 19.12.1980 (Moorea-Maiao)
n° 60/80 du 26.11.1980 (Moerai-Rurutu)
n° 49/80 du 14.10.1980 (Atuona)
n° 34/80 du 09.07.1980 (Teva I Uta)
n° 34/80 du 13.09.1980 (Papara)
n° 7880du 11.09.1980 (Papeete)
n° 46/81 du 19.08.1981 (Papenoo)
n° 232/82 du 01.12.1982 (Bora-Bora)
n° 3/82 du 21.12.1982 (Huahine)
n° 10/82 du 01.02.1982 (Taiarapu-Est)
n° 33/83 du 23.09.1983 (Taputapuatea)
n° 04/84 du 02.04.1984 (Rimatara)

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire en séances du 21 décembre 1982, 30 novembre 1983 et 18 avril 1984 ;

Vu l'arrêté n° 599 CM du 19 juin 1985 régularisant l'ouverture des centres de jeunes adolescents ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 1985,

Arrête :

Article 1er. - L'enseignement général dans les centres de jeunes adolescents est composé des disciplines suivantes dont les programmes sont définis en annexe I :

– Reo Maohi,
– Français,
– Mathématiques,
– Histoire et géographie,
– Instruction civique,
– Physiologie,
– Éducation physique et sportive.

Art. 2.– L'horaire hebdomadaire d'enseignement général dans les centres de jeunes adolescents est fixé à 11 heures.

Art. 3.– La partition de l'enseignement généraldans les centres de jeunes adolescents est de :

– 2 heures par semaine pour le tahitien,
– 3 heures par semaine pour le français,
– 45 minutes par semaine pour l'histoire et géographie,
– 45 minutes par semaine pour l'instruction civique et la physiologie,
– 3 heures par semaine pour les mathématiques,
– 1 heure et demi par semaine pour l'éducation physique et sportive.

Art. 4.– L'enseignement pratique dispensé dans les centres de jeunes adolescents, suivant leur implantation, se compose des matières suivantes dont les programmes sont définis en annexe II :

– Agriculture,
– Élevage,

Page LEXF

- Menuiserie,
- Construction - habitat,
- Artisanat - sculpture,
- Impression sur tissu,
- Couture,
- Éducation sanitaire et sociale (puériculture, hygiène alimentaire, entretien de la maison).
- Cuisine et restauration,
- Mécanique.

Art. 5.– L'enseignement pratique dans les centres de jeunes adolescents est dispensé à raison de :

- 18 heures par semaine en 1ère année,
- 22 heures par semaine en 2ème année,
- 25 heures par semaine en 3ème année.

Art. 6.– L'évaluation de l'enseignement dispensé dans les centres de jeunes adolescents s'effectue sous forme de contrôle continu. Un certificat de fin d'étude pratique sanctionne la formation dispensée dans les centres de jeunes adolescents. Un arrêté pris en conseil des ministres fixe les modalités de l'évaluation des connaissances et d'attribution du certificat de fin d'étude pratique.

Art. 7.– Le ministre de l'éducation et de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 19 juin 1985.

Gaston FLOSSE.

Par le Président du gouvernement du territoire :

Le ministre de l'éducation et de la culture,

Jacques TEHEIURA.

ANNEXE – I –

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
CENTRE DE JEUNES ADOLESCENTS

I – HISTOIRE

. Les «Marae» : constructions, croyances, cultes
Les divinités -«Marae» sacrés de Raiatea
. Construction d'une pirogue ancienne.
. Les migrations polynésiennes.
. Hiérarchie et classes sociales (arii, prêtres, peuple).
. Mœurs et coutumes (nourriture, vêtements, jeux, habitat).
. L'auto-subsistance.
. Les légendes polynésiennes.
. Les grands navigateurs (espagnols, Wallis, Cook, Bougainville, La Pérouse).
. L'arrivée des missionnaires (protestants, catholiques).
. La dynastie des Pomare.
. Le protectorat.
. Vie de Gauguin - A. Gerbault - Stevenson. (Selon l'histoire locale).
. Les deux guerres mondiales : 1914 - 1918 et 1939 - 1945 dans le Pacifique.
. Évolution sociale et économique en Polynésie à partir de 1959.

. Partout où cela est possible, les adolescents pourront, en accord avec la Mairie et les spécialistes (historiens, archéologues, etc...), aider à restaurer des sites anciens.

VISITES OU DOCUMENTATIONS POSSIBLES

- ORSTOM.
- Musée de Tahiti et des îles.
- Musée Gauguin.
- Société des Études Océaniennes.
- Recueillir des témoignages d'anciens.

II – GÉOGRAPHIE

. La commune (enquêtes) - Géographie de l'île où est implanté le C.J.A.

. *Situation physique de la Polynésie*
- Les Archipels (îles hautes, atolls, formations)
- Montagnes, rivières
- Superficies - populations

. *Situation Économique de la Polynésie*
- du territoire en général
- de chaque Archipel
- ports, aéroports
- importations, exportations
- balance commerciale
- énergies douces (solaires, barrages, hydro-électriques, éoliennes).

. *Pays de l'Océan Pacifique (selon motivation)*
- Hawai'i
- îles de Pâques
- Nouvelle-Zélande
- Fidji
- îles Cook
- Australie
- Nouvelle-Calédonie
- Nouvelle-Guinée
- Vanuatu
- Philippines
- Japon

) Situation et aperçus géographiques.

. La France et, selon motivation, les principaux pays de l'Europe.

. *Autres parties du monde* : selon motivation.

III – MATHÉMATIQUES

Les exercices ou les problèmes de mathématiques sont toujours liés aux motivations du moment et aux intérêts occasionnés par une visite, la construction d'un meuble, l'arpentage d'un terrain, etc...

En conséquence, il est souhaitable d'avoir une idée générale concernant l'enseignement des mathématiques, et de pointer au fur et à mesure que ces données sont acquises, soit individuellement, soit collectivement.

MOTIVATIONS	EXERCICES MATHEMATIQUES
– Menuiserie Construction de tables chaises, placards, etc...	– Les lignes – Les droites (perpendiculaires, parallèles, sécantes)
– Arpentage	– Les angles (30°, 60°, 90°, 45°, 120°, et 135°) (équerre et fausse équerre)
– Etude de plans, de cartes	– Les échelles, cadastres, plans
– Surface de murs, de terrains	– Les surfaces : – Carrés – Rectangles – Triangles – Isocèles – Equilatéraux – Scalènes – Trapèze (isocèles, rectangle, quelconque) – Parallélogramme – Cercle – Losanges
– Calcul du nombre de pots et peinture en fonction d'une surface déterminée	

Page LEXF

MOTIVATIONS	EXERCICES MATHEMATIQUES
	— Décompositions de surfaces quelconques en surfaces régulières
Piquetage Couture Charpente	— Les intervalles
Volume divers (citernes, terre, parpaings, sable, bois, etc)	— Unité de volume, conversions — Volume : — cube — parallélépipède — cylindre — prisme
Irrigation	Débit (rivière, pompe)
Clôtures (grillages, barbelés, haies vives, murs	Les périmètres toutes figures géométriques, régulières ou non
Conversions Dosages (engrais, pesticides) dosage (cuisine)	Les unités de capacités Conversions (système métrique) Les équivalences (tasses, verres, poignées, cuillères, pouce, etc...)
Arpentage Calcul de longueurs Métrage de tissu Menuiserie Maçonnerie, etc...	Les unités de longueurs — Les évaluations de mesures — Les mesures américaines pouce, pied, etc...)
Cuisine (quantités) Pesées légumes fruits	Poids - Masses Conversions Utilisations de balances diverses Evaluations
La monnaie Factures, Bons de commandes Comptes de gestion Coopérative Gestion familiale	Savoir rendre la monnaie (+, −, x, ÷), nombres entiers et décimaux Conversions en tara Utilisation de la machine à calculer Les bons de commandes Les bons de livraisons Les factures Prix d'achat, prix de revient Prix de vente, perte, bénéfice Les devis
La banque Savoir gérer Comptabilité familiale ou de petite entreprise Prêts	Prêts à la banque (taux, temps, capital, intérêts) Calcul d'amortissements Ouvrir un compte bancaire Le compte épargne Le crédit, le paiement comptant Ecriture des chiffres et nombres en lettres
Planning de production (agricole, élevage...) Graphiques de productions ponte	Le temps, les nombres sexagésimaux Conversions Planning de production Graphiques divers, à lecture facile Visualisation de la programmation du travail
	LA MER
Pêche	Unités particulières : mille, brasse tonneau, nœuds
Navigation	Consommation d'essence (calcul) Puissance de moteur Amplitudes (marées)
Utilisation des engrais Pesticides Mélanges	Proportions - fractions — Pesticides, engrais — Pourcentages — Mélanges de produits (solides, liquides) — Découpages, partages (parts égales, parts inégales)

IV – FRANCAIS

L'enseignement du français doit être basé, comme pour les mathématiques, sur les motivations, les besoins, les intérêts des adolescents. Il est extrêmement important qu'ils s'expriment le plus possible oralement, afin d'enraciner peu à peu les langues françaises et tahitiennes.

Ils doivent s'exprimer oralement sous forme de :

- discussions au sein du conseil de coopérative
- présentations d'exposés
- comptes-rendus de visites
- échanges entre eux (discussions, explications)
- interviews auprès des entreprises, lors des visites, etc...

Par écrit, les adolescents travailleront sur des projets essentiellement concrets

- rédiger des lettres diverses (invitations, autorisations, demandes particulières, réclamations, etc...)
- rédiger des comptes-rendus après enquêtes, visites ou réunions
- rédiger des rapports techniques sur des sujets précis (constructions de fare, de pirogues, recettes de cuisine, modèles de coupes, etc...)
- savoir utiliser une documentation intelligemment, en sachant extraire ce qui leur est utile pour la poursuite de leur étude.

D'où l'importance de savoir

- chercher dans un dictionnaire, atlas...
- lire une table des matières
- extraire un passage utile d'un texte
- lire, comprendre et remplir un formulaire
- analyser un graphique.

Les exercices porteront donc sur des réalités pratiques :

- lecture, compréhension, analyse d'articles de journaux locaux et de revues
- études de bulletins techniques de certains services (pêche, économie rurale, etc...)
- lectures d'imprimés, formulaires, avis publics, etc...
- exercices pratiques sur fichiers auto-correctifs adaptés.

Par ces exercices, l'enseignant devra approfondir les connaissances dans le domaine du vocabulaire, de la grammaire, de la conjugaison, de la syntaxe, de l'orthographe.

V – REO MAOHI

L'enseignement du Reo Maohi a pour objectif de développer chez l'adolescent la capacité de communiquer et de s'exprimer oralement et par écrit avec aisance, clarté et correction dans sa langue.

Il s'agit donc d'amener l'adolescent :

- à comprendre et efficacement la langue orale dans les situations de communication courante,
- à comprendre et à manier la langue écrite avec aisance et correction,
- à s'initier à la culture polynésienne.

A l'oral, l'adolescent doit être capable de :

- s'entretenir avec le maître et ses camarades sur des faits,
- relater des faits, des expériences, observés ou vécus ou bien évoqués à partir de visites, lectures, supports audio-visuels,
- présenter des informations,
- traduire et commenter ses actions, ses gestes, ses attitudes ses productions,
- raconter une histoire, une légende ou l'inventer,

Page LEXF

s'entretenir avec des personnes extérieures à l'école à l'occasion de visite, enquête, intervenant extérieur au centre de jeunes adolescents.

A l'écrit, l'adolescent doit être capable de :

- rédiger des lettres simples (à la famille, demande de renseignements, demande d'emploi, etc...).
- rédiger des rapports techniques sur des sujets précis (constructions d'une pirogue, pêche de fond, recette de cuisine,
- utiliser de la documentation pour faire un compte-rendu, un exposé, etc...).

Les exercices pratiques proposés permettront aux adolescents :

- d'approfondir leurs connaissances en vocabulaire, grammaire, syntaxe, orthographe, conjugaison,
- d'aborder et d'élargir leur culture polynésienne.

VI – INSTRUCTION CIVIQUE

- *LA COMMUNE :* Le maire et le conseil municipal
 Rôle – attributions
 Le budget de la commune
 L'État-civil
 Les élections diverses
 Le cadastre

- *LES SERVICES ADMINISTRATIFS :*

. Les travaux publics
. La trésorerie générale
. Le service de la santé publique
. Le service des contributions
. Le service de la statistique
. Le service de l'éducation
. Les autres services (jeunesse et sports, etc...)
. L'office de la main d'œuvre
. La caisse de prévoyance sociale
. La gendarmerie, fonctionnement-infractions
. L'inspection du travail

- *LE CODE DE LA ROUTE ET LA PRÉVENTION ROUTIERE*

- *LE TERRITOIRE*

. Statuts de la Polynésie
. La République française

- *LA POSTE*

. Savoir écrire des lettres différentes (Socrédo, CPS, remplir des imprimés)
. La Poste, fonctionnement
. Savoir téléphoner (installations de circuits intérieurs)
. Utilisation du talkie-walkie

- *LES BANQUES*

. Fonctionnement d'une banque
. Ouverture d'un compte courant
. Ouverture d'un compte épargne
. Comment emprunter
. Comment rembourser (amortissements)

VII – ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Une heure et demi seulement est consacrée à l'EPS car l'enseignement pratique dans sa grande majorité demande un effort physique important aux adolescents surtout en agriculture, élevage, pêche.

Les activités proposées en éducation physique vont toujours dans le sens d'une parfaite adaptation de l'adolescent aux activités pratiquées en centre de jeunes adolescents, qui lui permettront d'acquérir son autonomie.

ACTIVITÉS NAUTIQUES

- natation,
- plongée en apnée,
- plongée sous-marine,
- pratique de la pirogue,
- pratique de la voile,
- conduite de bateau (obtention des permis A et B).

SPORTS COLLECTIFS

- volley-ball,
- foot-ball,
- basket-ball,
- hand-ball,
- jeux divers.

ASSOUPLISSEMENT ET MUSCULATION

Plus particulièrement à l'intention des filles.

SPORTS INDIVIDUELS (selon les possibilités locales)

- ping-pong,
- javelot,
- pétanque,
- randonnées pédestres.

DANSES FOLKLORIQUES ET MODERNES.

VIII – PHYSIOLOGIE

- Le squelette - les muscles,
- le sang,
- le système nerveux,
- l'appareil circulatoire,
- l'appareil respiratoire,
- l'appareil digestif,
- l'appareil urinaire,
- l'appareil génital,
- les différents sens :
 - vue,
 - toucher,
 - ouïe,
 - odorat,
 - goût,
- les drogues : action sur l'organisme et les dangers.
- étude de quelques maladies :
 - le rhumatisme articulaire aigu,
 - la filariose,
 - la tuberculose,
 - la dengue,
 - les parasites intestinaux,
- règles élémentaires d'hygiène de vie.

ANNEXE – II –

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

I – AGRICULTURE

1 – PHYTOTECHNIE

- *VIE DES PLANTES*

. La racine - la tige (morphologie)
. La feuille, la sève
. L'alimentation des plantes
. La fleur, la fécondation

Page LEXF

. La graine, la germination
. Le semis, le bouturage
. Marcottage, greffage

– *ÉTUDE PHYSIQUE DES SOLS*

. Structure du sol
. Propriétés physiques des terres
. Classification des sols - actions du sol

– *ÉTUDE CHIMIQUE DES SOLS*

. L'eau dans le sol - besoins - irrigations
. Le calcaire du sol - besoins - excès
. L'humus - fumier de ferme
. Le fumier artificiel - les engrais verts
. L'azote et la vie des plantes
. L'acide phosphorique et la vie des plantes
. La potasse
. Façons culturales (travail du sol)
. Débroussaillement - Trouaison.

– *CONSERVATION DU SOL*

. Protection contre le vent, la chaleur, l'érosion
. Les plantes de couvertures
. Rotations - Assolements
. Clôture du jardin

– *IRRIGATION – ARROSAGE*

. Collectage des eaux de pluie
. Pompage des eaux de rivière
. Drainage - irrigation
. Arrosage

2 – OPTIONS

– *OPTION HORTICULTURE*

. Étude des différentes cultures florales (orchidée, anthurium, roses de porcelaine opuhi, becs de Perroquet, rosiers, oiseaux de paradis, bougainvilliers, alamandos, fleurs diverses, hibiscus, pervenches, vieux garçons, les fleurs aquatiques, etc...)

– *OPTION CULTURES MARAICHERES*

. Les outils du jardinier
. Ombrage, arrosage du jardin
. Parasites et maladies du jardin

CULTURES

. Aubergine, tomate, haricots, carottes, poivrons, chou chinois, salades, radis, échalottes, poireaux, piments, maïs, concombre, navet, pomme de terre (Australes) etc...

– *OPTION CULTURES VIVRIERES*

. Taro - Tarua
. Ignames
. Patates douces
. Manioc
. Uru

– *OPTION CULTURES FRUITIERES*

. Ananas
. Bananiers (dont fei)
. Papayers
. Melon
. Pastèque
. Agrumes - citronniers - orangers - pamplemoussiers

– *OPTION CULTURES DE VENTE*

. Vanille
. Café

3 – ÉCONOMIE – GESTION

. Notions d'économie (gestion comptable - amortissements - investissements)
. Tenue du registre de comptabilité
. Distribution et commercialisation des produits

4 – LES SERVICES DU TERRITOIRE

. La SOCREDO
. Le service de l'économie rurale
. La chambre d'agriculture
. Le G.E.R.D.A.T.
. Le service phyto-sanitaire
. Les coopératives : structure - organisation - gestion.

5 – SYNDICATS PROFESSIONNELS

6 – LE COCOTIER (Tuamotu essentiellement et ailleurs si l'exploitation est importante)

. Conditions de végétation
. Classifications - variétés
. Choix des noix
. Choix du terrain
. Piquetage
. Trouaison
. Aménagement de la pépinière
. Sélection du plant - préparation du plant
. Le coprah - séchage - exploitations - débouchés
. Le cocotier hybride
. Séchage de la noix

II – ÉLEVAGE

Les élevages suivants seront préconisés :

– élevage porcin
– poules pondeuses
– poulets de chair
– lapins
– éventuellement : la chèvre

ZOOTECHNIE

– Connaissances générales en élevage

– Les races
Reconnaissance , caractéristiques

– L'habitat de l'animal
Construction, propreté, type de logement

– Les soins des animaux
Maladies courantes - traitement - hygiène

– La reproduction
L'appareil reproducteur mâle et femelle (spermatozoïde - ovule)

– Cycles de reproduction
Chaleurs - gestation - mise-bas - castration - manipulations

– Les aliments
. simples (produits locaux)
. complets (du commerce)

– Commercialisation des produits obtenus
. Notion de comptabilité - gestion
. Tenue des registres
. Notions d'amortissements.

Page LEX

PROGRAMME APICULTURE

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

. Anatomie de l'abeille
. Classifications : reine - mâle - ouvrières
. Les ennemis des abeilles
. Les maladies

LES RUCHES

. Différents types de ruches
. Fabrication de la ruche (support - plateau - cadre - couvercle)

UTILISATION ET CONNAISSANCE DU MATÉRIEL

. Masque, enfumoir, cire gaufrée, fil, éperon électrique, brosse à abeille, grille à reine, extracteur, maturateur.

LA RÉCOLTE DU MIEL

. Précautions durant la récolte (piqûre - hygiène)
. La récolte. Centrifugeuse
. La mise en pots

LA COMMERCIALISATION

. Calcul du prix de revient
. Facturation
. Vente.

III – ÉDUCATION SANITAIRE ET SOCIALE

HYGIENE ALIMENTAIRE

. Les groupes alimentaires - classification
Protides - lipides - glucides
. Équilibrer les repas d'une journée
. Calcul des quantités
. Calcul du prix de revient par personne et par jour
. Les erreurs alimentaires en Polynésie
. L'appareil digestif
. Éducation du consommateur
. Utilisation du réfrigérateur et du congélateur
. Les produits surgelés et congelés
La chaîne du froid
. Conservation et stockage des aliments
. Hygiène et propreté des locaux

HYGIENE CORPORELLE ET HYGIENE DE VIE

. La toilette (douche - bain - lavabo)
. La toilette intime
. Soins et maladies de la peau - les plaies
. Les dents - La carie dentaire
. Les premiers secours
. La propreté vestimentaire
. Usage et abus des médicaments
. Le sommeil
. L'alcoolisme
. La drogue
. Le tabac

PUÉRICULTURE

. Une mère bien portante aura un bébé bien portant
. L'allaitement au sein est le meilleur
. L'allaitement au biberon
. Pesée du nourrisson
. Pansement ombilical
. La taille
. Toilette du nourrisson
. Soins de bouche du nourrisson
. Prise de température chez l'enfant
. Allaitement et alimentation entre 1 et 2 mois
. Alimentation de 3 à 5 mois
. Alimentation de 6 à 9 mois
. Alimentation de 10 à 12 mois
. Alimentation après un an
. Préparation des aliments
. Protection de l'enfant : Consultations, Vaccinations
. Timbre - Néotest
. Ses problèmes de santé : Maladies infantiles
. Protection contre les accidents
. Réflexion sur l'éducation des enfants

HYGIENE SEXUELLE

. L'appareil génital féminin
. L'appareil génital masculin
. La grossesse : hygiène de la femme enceinte
. La grossesse : développement du fœtus
. L'accouchement psycho-prophylactique «sans douleur»
. Planning familial - La contraception
. Les maladies vénériennes

HYGIENE MUSCULAIRE

. Les sports : bienfaits et méfaits (équilibre ou abus)
. Étude du rythme cardiaque – Les maladies cardio-vasculaires
. Apprendre à se relaxer, se détendre
. L'appareil musculaire et l'appareil nerveux
. La plongée sub-aquatique

LES MALADIES

. Lutte contre les microbes (sérums - vaccins)
. Les maladies infantiles (varicelle, rougeole, rubéole, oreillons, coqueluche, etc...)
. Les maladies tropicales : dengue, filariose
. Les parasites intestinaux
. Santé et pollution de l'eau et de l'air
. La tuberculose : Prévention, guérison
. Le Cancer (évolution, formes)
. Apprendre à rester en bonne santé

HYGIENE DE LA MAISON

. Étude générale de l'habitat en Polynésie
. Le circuit d'eau potable
. Les eaux usées : aménagement des fosses sceptiques, évacuations canalisations...
. Comment vaincre l'humidité dans et autour de la maison
. Lutte contre les cafards, moustiques et autres insectes
. La propreté générale de la maison (intérieur)
. Propreté des abords
. Dangers du courant électrique dans l'habitat - Précautions à prendre
. Où installer porcherie, poulaillers, remises diverses

ÉDUCATION FAMILIALE

. Cours de puériculture
. Les grandes étapes physiologiques de l'être humain
. Physiologie de l'enfant
. Éducation familiale : rôle et attitude des parents

IV – COUTURE

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENT DE BASE :

– les accessoires et leur utilisation : mètre, ruban, craie tailleur, règle plate, papier de coupe, roulette, dés, épingles, aiguilles, différentes sortes de ciseaux, etc...

– le matériel (utilisation et entretien) : machine à coudre à pédale, machine à coudre électrique, fer à repasser, table à repasser, etc...

Page LEXF

- la mercerie et son usage précis : agrafes, boutons-pression, boutons fermetures à glissière, biais, galons, tresse, triplure, viéseline, élastique, cordelière, broderie, dentelle, etc...

LES TISSUS

- le choix des tissus : comment se présentent-ils ? (rouleaux, pièces, coupons). Quelles sont les largeurs usuelles ? Comment acheter un tissu (harmonie, usage, entretien, facilité de couture, coût) ?

- les différentes sortes de tissu :

- à base de fibres naturelles provenant de matières végétales (coton, lin, chanvre, jute, ramire) ou de matières animales (laine, soie)
- à base de fibres artificielles obtenues chimiquement (acétate, triacétate, polynosiques, fibres de verre, rayonne, fibranne)
- à base de fibres synthétiques provenant de la synthèse d'éléments naturels comme le charbon, le pétrole, etc... (polyamides, polyesters, chlorofibres, acryliques, élastomères).
- la fabrication des tissus et leurs traitements : le tissage, le tricotage (ou jersey), les non-tissés, la teinture et les impressions, les traitements (antimite, antitache, empesage, plissage, ignifugation, etc...)

LES CONNAISSANCES DE BASE

- les différents points à la main : point de bâti, avant, arrière, droit ou de piqûre, glissé, de surjet, tailleur, de chausson, coulé, sellier, surfil
- les différents points à la machine : point de bâti, droit ou piqûre, tailleur, triple point, de surjet oblique, zigzag, zigzag multiple, de surjet alvéole, invisible, bourdon, etc...
- les pinces : droites, obliques, courbes
- les fronces : à la main, à la machine
- les plis : plats ou couchés, ronds, creux, rapportés
- les biais : confection et différentes poses
- les différentes fermetures (pose et exécution) les boutons et les boutonnières, les boutons-pressions, les agrafes et les brides, les fermetures à glissière
- le repassage : méthode de repassage adaptée à l'ouvrage à repasser, repassage à sec ou avec pattemouille

LA MACHINE A COUDRE

- les différentes machines à coudre : à pédale, électrique, simple (point droit), à zigzag, automatique, superautomatique
- les pièces et leur utilisation : la canette, le pied presseur, l'aiguille, la tension, le sélecteur de point, les cames, le réglage de largeur de point, le réglage de longueur de point, etc...
- conseils pour bien piquer à la machine : entretien, vérification de l'enfilage, mise en place de l'aiguille, réglage de la machine, etc...

LA COUPE

- sens du tissu
- disposition des différentes pièces du patron sur le tissu
- marquage des points de repère
- coupe (prévoir en plus coutures et ourlets)

L'ASSEMBLAGE ET ESSAYAGE

- bâtir (en tenant compte des repères)
- essayage, éventuellement retouches

COUTURE ET FINITIONS

- piqûre des coutures d'assemblage
- surfilage
- pose de la ceinture, des poches, etc...
- pose des fermetures (boutons, boutonnières, agrafes, fermetures à glissière, etc...)

LA CONFECTION

- confection de choses simples : tabliers, sets de tables, poupées de chiffon, jouets...
- confection de vêtements simples : jupe droite, jupe froncée corsage sans manche, robe simple, certains vêtements d'enfants, etc...
- confection des vêtements plus compliqués : chemisier, chemise d'homme, robes, jupe plissée, pantalon femme, pantalon homme, etc...

LA COUTURE EN AMEUBLEMENT

- le linge de maison : draps, nappes, serviettes, couvre-lits, tifaifai, couvertures paréo, etc...
- les taies d'oreillers, les coussins

BRODERIE

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENT DE BASE

- les accessoires et leur utilisation : les aiguilles (à tapisserie, à broderie), les fils (coton à broder, coton mouliné, coton perlé, laine, soie), le tambour à broder, papier calque
- les tissus de fond : tissus à fils comptés (canevas, toile de lin), tissus à fils non comptés (coton, laine, soie, lin, jute)

LES POINTS DE BASE EN TAPISSERIE

- petit point, point noué, point de croix, point de riz, point turc, point de Hongrie

LES POINTS DE BASE EN BRODERIE

- point devant, point arrière, point de tige, point de chaînette, point d'arrête, point d'épine, point lancé, point de chausson, point de nœud, etc...

LES POINTS AJOURES

- jours à points tirés (points tirés, point étoilé, point de Rhodes)
- jours à fils tirés (jour simple, jour échelle, jour en zigzag)

LES APPLIQUES

- équipement
- méthodes de travail
- finitions

LE PATCHWORK

- préparation des pièces
- dessin du ou des motifs
- assemblage des pièces

LE TRICOT

LES AIGUILLES ET LEUR UTILISATION

- jeu de 2 aiguilles de 25 à 40 cm - jeu de 4 ou 5 aiguilles - aiguille circulaire

LES FILS A TRICOTER

- nombre de fils
- texture : fil bouclette, fil crépé, tweed
- fibres : laine, alpaga, angora, coton, lin, fibres synthétiques, rafia, etc...

MONTAGE ET TERMINAISON

- montage avec le pouce, à 2 aiguilles à l'anglaise, à 2 aiguilles à la «française»

Page LEXF

LES POINTS DE BASE

- point endroit, point envers, point mousse, jersey endroit, jersey envers, côtes, point de riz, etc...

AUGMENTATIONS ET DIMINUTIONS

- augmentations invisibles, augmentations décoratives, augmentations multiples
- diminutions simples, doubles diminutions, diminutions multiples

SUIVRE LES EXPLICATIONS D'UN MODELE

- dimensions, échantillon, matériaux, exécution, montage, etc..

LES POINTS FANTAISIE ET LES TORSADES

LE CROCHET

BASES TECHNIQUES

- maille de départ, comment tenir le crochet, montage de mailles, etc...

MAILLES ESSENTIELLES

- maille coulée, maille serrée, demi-bride, bride simple, bride double, bride triple

AUGMENTATIONS ET DIMINUTIONS

- augmentation d'une maille, de plusieurs mailles, en début ou en fin de rang, etc...
- diminution d'une maille, de plusieurs mailles, en début, en fin ou au milieu du rang.

POINTS FANTAISIE

MOTIFS RONDS – MOTIFS CARRÉS

V – CUISINE

NOTIONS DE DIÉTETIQUE

- *Les nutriments*

 . glucides, lipides, protides, vitamines, eau, éléments, minéraux, calories

- *L'équilibre alimentaire*

 . hygiène alimentaire (habitudes, erreurs alimentaires)
 . besoins alimentaires
 . les groupes d'aliments
 . recherche de l'équilibre du menu
 . équivalences alimentaires

LA CONFECTION DES REPAS

- *Travaux pratiques*

 . préparation (seul ou avec des recettes des différents plats constituant un repas) :

 – hors d'œuvres
 – plat de résistance
 – dessert

- Repas exceptionnels (jours de fête)

LA MISE DU COUVERT

- Présentation des plats
- Décoration
- Service

LA COMPTABILITÉ D'ÉCONOMAT

- Le calcul du prix de revient journalier
- Le contrôle du stock (fiches de stock)
- Le calcul des quantités nécessaires pour un repas
- Les commandes (bons de commandes, de livraison, factures)

HYGIENE ET RANGEMENT DE LA CUISINE ET DU RESTAURANT

- Organisation de la vaisselle
- Rangement de la vaisselle
- Nettoyage des tables, du sol, des éléments de cuisine et du gros matériel (gazinière, réfrigérateur, congélateur)
- Utilisation des différents produits de nettoyage et de désinsectisation (précautions d'utilisation)

HYGIENE DU PERSONNEL DE CUISINE

- Port du tablier et de la coiffe
- Hygiène corporelle
- Précautions sanitaires à prendre

ÉDUCATION DU CONSOMMATEUR

- Étude du rapport qualité-prix
- Lecture des étiquettes
- Techniques de conservation et de réfrigération
- Comportements alimentaires

VI – MENUISERIE

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

CONNAISSANCES GÉNÉRALES EN MENUISERIE

- Lire, faire un croquis, un plan comprendre les termes techniques

LE DÉBITAGE

- à la scie égoïne, à la scie circulaire,
- à la scie sauteuse, à la scie à ruban,
- à la scie radiale

LE CORROYAGE (mise aux dimensions)

- a) dégauchir (varlope, dégauchisseuse)
- b) raboter (à la main, à la raboteuse portative, vibreuse à disque, à bande)

L'ÉTABLISSEMENT DES SIGNES DE PAREMENT

- les montants
- les montants intermédiaires
- T. Haute, T. Basse, T. Intermédiaire

L'EXÉCUTION

- a) MORTAISE avec utilisation de la perceuse, du bédane, de la mortaiseuse à mèche, à tenon
- b) TENON avec utilisation de la scie à tenon, de la scie à ruban, de la tenoneuse, du maillet en bois

EXÉCUTION DES MOULURES (rainures, feuillures)

- Avec utilisation de la scie circulaire, de la scie radiale, de l'affleureuse (de la toupie)

ASSEMBLAGE

1) L'exécution des épaulements des tenons, le ravalement des mortaises

2) La coupe à 45° pour assemblage d'angles
3) L'utilisation du ciseau à bois, du bédane, de la boite à onglets, de la scie à arraser, de la scie radiale

COLLAGE

a) Serrage, réajustage, mise d'équerre, utilisation des serre-joints, des colles
b) Chevillage, utilisation de la chignole, du vilbrequin, de la perceuse

HABILLAGE – FINITION

– Connaissance du mastiquage, du polissage, des traitements du bois, du rattrapage, du vernissage, des peintures, la fixation

EXÉCUTION DE LA FEUILLE DE DÉBIT

– Pour le bois
– Pour le contreplaqué
– Pour le formica

UTILISATION DU FORMICA ET DU CONTREPLAQUÉ

– Découpage : utilisation de la griffe
– Collage : utilisation du chasse-pointe
– Affleurage : utilisation de la lime à bois, de l'affleureuse
– Assemblage et collage : utilisation des tasseaux et du maillet en caoutchouc

EXÉCUTION DU DEVIS – DE LA FACTURATION

– Calcul du prix des matières premières
– Du temps et du coût de la main-d'œuvre
– De l'amortissement du matériel
– Entretien et sécurité

VII – MÉCANIQUE

CONTENU	ANNÉES 1	2	3
– Cycle à 4 temps	x		
– Cycle à 2 temps	x		
– Pourquoi ? les systèmes d'allumage de carburation, distribution	x		
– Constitution d'un moteur			
. les différentes pièces et organes	x		
. leur rôle	x		
– Allumage			
. Bougies : vérification , nettoyage, changement, réglage	x		
. Branchement des fils de bougie sur moteur 4 T	x		
. Batterie : entretien	x		
. Fonctionnement et rôle : rupteur, condensateur, bobine		x	
. Principe de l'allumage par magneto		x	
. Circuit d'allumage		x	
. Technologie : rupteur, bobine, condensateur, bougie, batterie		x	x
. Recherche des pannes d'allumage			x
. Dépannage, contrôle magneto, dépannage			x
. Calage de l'allumage sur moteur de voiture			x
. Allumage électronique (moteur H. B) contrôle et dépannage			x
– Carburation			
. Entretien du filtre à air - rôle	x		
. Nettoyage carburateur, gicleur : démontage, remontage	x		
. Technologie du carburateur : 2 T, 4 T		x	
. Fonctionnement carburateur, pompe à essence		x	x
. Connaissance de divers types de carburateurs		x	x
. Réglage d'un carburateur, ralenti, richesse			x
. Recherches des pannes dues à la carburation			x
. Dépannage du système de carburation			x

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

CONTENU	ANNÉES 1	2	3
– Distribution			
. Graissage	x		
. Vidange	x		
. Recherche des fuites et dépannages	x		
. Constitution du système de distribution 2 T, 4 T		x	
. Rôle de chaque élément du système de distribution		x	
. Rodage de soupape			x
. Réglage des soupapes			x
. Calage de distribution (différents systèmes)			x
– Remontage complet d'un moteur			
. Déculassage			x
. Contrôle des différentes pièces du moteur			x
. Utilisation des notices techniques des constructeurs			x
. Remontage complet			x
– Connaissance du moteur diésel			
. Fonctionnement		x	x
. Cablage de pompe			x
. Tarage des injecteurs			x
Connaissance et utilisation de l'outillage spécifique	x		
Confection des fiches d'entretien (machines, moteurs...)	x	x	
. Utilisation des fiches d'entretien	x	x	x
Confection de notices techniques		x	x
SOUDURE A L'ARC			
. Principe de la soudure à l'arc	x		
. Composition et fonctionnement du poste	x		
. Utilisation des baguettes-réglage du poste	x		
. Technique de la soudure	x		
. Règles de sécurité	x		
. Essais et manipulations	x		
SOUDURE AUTOGENE			
. Principe de la soudure autogène		x	
. Composition et fonctionnement du poste		x	
. Manomètres : rôle, réglage		x	
. Chalumeau : utilisation (becs, lances, ...)		x	

Page LEXPO

CONTENU	ANNEES		
	1	2	3
. Règles de sécurité : stockage, transport, manomètre, chalumeau		x	
. Technique de soudure :			
sans métal d'apport		x	
avec métal d'apport		x	x
. Essais et manipulations		x	x
NORMALISATION DES FERRAILLES			
. I, U, H, T, cornière, fer plat, tube (carré, rectangle, rond), plage de tôle	x	x	x
LECTURE DE PLANS			
Dessin de plan (dessin industriel) : notion			x
Devis et facturation	x	x	x
Connaissance et utilisation des appareils	x		
. Touret à meuler	x		
. Meuleuse d'angle (ébarbeuse)	x		
. Perceuse portative, à colonne	x		
. Tronçonneuse à métal	x		
. Règles de sécurité	x		
DIVERS : Démontage et changement			
. Démarreur			
. Optique de phare			
. Fusible			
. Cable de frein			
. Cable d'accélérateur			
. Echappement			
. Roue de voiture			
. Courroies			
. Etc...			
Connaissance du système de freinage			x
. Changement de plaquettes de frein			x
Connaissance du système d'embrayage			x
. Changement du disque d'embrayage			x
Connaissance des amortisseurs			x

VIII – TOURISME RURAL (Construction - Habitat)

CONSTRUCTION DE «fare», modernes et traditionnels

Tressage bambou, niau, pandanus
Sculpture de cocotiers
Maçonnerie
Électricité
Dépannage groupe électrogène
Plomberie, sanitaires
Fosse sceptiques, eaux usées
Le chauffe-eau solaire
La protection des bois - traitements

CUISINE – HYGIENE DE LA MAISON

Équilibre d'un menu
Apport alimentaire (glucides, protides, lipides)
Calcul de quantités
Utilisation des produits locaux
Présentation de plats et décoration
Constitution d'un fichier-recettes (entrées hors d'œuvre , plat principal, dessert)
Le linge, lessivage, repassage
Les ordures ménagères
Décoration de la maison (art floral)

AGRICULTURE – ÉLEVAGE

. La porcherie, construction, salubrité, nourriture des porcs, etc...
. Le potager familial (taro, patates, maniocs, tomates, concombres, salades, etc...)
. Les cultures fruitières
. Le cocotier
. Cultures florales
. Environnement végétal du fare
. Vanille

HISTOIRE DE LA POLYNÉSIE

. Marae, migrations polynésiennes, légendes

GÉOGRAPHIE DE LA POLYNÉSIE

. Les archipels, aéroports, Pacifique Nord et Sud
. Liaisons aériennes
. Économie du Pacifique Sud

LA MER ET LE MILIEU MARIN

. Construction de pirogues
. Réparation de filets
. Pêche traditionnelle
. Mécanique, moteur bateau
. La sécurité en mer, code maritime
. La survie en mer
. Permis bateau
. Connaissance du milieu marin : biologie, équilibre poissons, coquillages, algues (noms français et tahitiens) : moniteur de lagon
. Pêche nocturne
. Ichtyosarcotoxisme
. Protection du milieu marin, respect de la faune et de la flore, sécurité en plongée
. Secourisme, premiers secours

ART LOCAL

. Connaissance de l'art local
. Propagation du bon goût ; rejet des œuvres médiocres

IX – ARTISANAT – SCULPTURE

a) VANNERIE :

– Différents matériaux utilisés et leur traitement,
– Différents types de tresses,
– Confection d'objets : – sous-plats,
– paniers,
– chapeaux,
– abats jours
etc...
– teintures, vernis, blanchissage

b) TIFAIFAI : – Confection et prix de revient

c) SCULPTURE :

– Connaissances générales sur la sculpture marquisienne et différence avec les autres archipels
– Connaissance de la matière
– Utilisation des outils
– Exécution : traçage de motifs
– Finitions diverses : à la main, polissage, ponçage
– Teintures

d) CONNAISSANCES DE LA RÉGLEMENTATION concernant l'abattage et le reboisement d'arbres précieux utilisés en sculpture tels que : miro - tou - santal - etc...

Page LEXPO

X – IMPRESSION SUR TISSU

Connaissances générales sur les matériaux :

- tissu
- peinture
- teinture
- outils (pistolet, pochoir, pinceau...)

Création des motifs et confection,
Préparation de couleurs,
Sérigraphie,
- Peinture au pistolet :
 - par applique,
 - en bruine,
 - à main levée.

ARRETE n° 601 CM du 19 juin 1985 *fixant les modalités de l'évaluation des connaissances et d'attribution du certificat de fin d'étude pratique.*

Le Président du gouvernement de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'éducation et de la culture :

Vu la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 5 PR du 18 septembre 1984 relatif à la composition du gouvernement du territoire ;

Vu l'arrêté n° 12 PR du 21 septembre 1984 relatif aux attributions du ministre de l'éducation et de la culture ;

Vu l'arrêté n° 1299 I.ADM du 17 mars 1975 portant définition des fonction et organisation du service territorial de l'enseignement du premier degré ;

Vu la délibération 80-6 du 16 janvier 1980 portant création des centres de jeunes adolescents et fixant les règles de leur fonctionnement ;

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire en séances du 21 décembre 1982, 30 novembre 1983 et 18 avril 1984 ;

Vu l'arrêté n° 599 CM du 19 juin 1985 régularisant l'ouverture des centres de jeunes adolescents ;

Vu l'arrêté n° 600 CM du 19 juin 1985 fixant les programmes d'enseignement général et pratique dans les centres de jeunes adolescents ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 19 juin 1985,

Arrête :

Article 1er.– Le certificat de fin d'étude pratique institué par la délibération n° 80-6 du 16 janvier 1980 sanctionne la formation dispensée dans les centres de jeunes adolescents.

Art. 2.– Un jury délibère sur l'attribution du certificat de fin d'étude pratique au vu des résultats du contrôle continu.

Art. 3.– Il est institué dans chaque circonscription, un jury présidé par l'inspecteur départemental de l'éducation nationale de la circonscription, le responsable du bureau pédagogique des centres de jeunes adolescents, un directeur de centre de jeunes adolescents autre que celui du centre des candidats et un conseiller technique auprès des centres de jeunes adolescents.

Art. 4.– L'évaluation des connaissances s'effectue sous forme d'unités de valeur et d'unités de formation. L'unité de formation qui correspond à une matière enseignée, est composée des unités de valeur décrites à l'Annexe I.

Le contrôle continu des capacités de l'élève assuré par le maître ou le moniteur d'enseignement pratique tout au long de sa scolarité, permet au jury de délibérer d'après les notes obtenues, sur l'attribution des unités de valeur.

Art. 5.– L'attribution des unités de valeur est portée sur le carnet d'évaluation de l'élève (Annexe I).

Art. 6.– Le jury propose l'attribution du certificat de fin d'étude pratique à tout adolescent ayant obtenu :

- l'unité de formation - reo maohi,
- l'unité de formation - français,
- l'unité de formation - mathématiques,
- une unité de formation pratique,
- deux unités de valeur dans chacune des deux autres matières d'enseignement pratique choisies par l'adolescent.

Art. 7.– L'unité de formation pratique obtenue déterminera la mention du certificat de fin d'étude pratique délivré.

Art. 8.– Le carnet d'évaluation de l'élève devra porter en sa dernière page procès-verbal du jury selon le modèle qui figure en annexe (Annexe II).

Art. 9.– Le diplôme est délivré par le ministre de l'éducation et de la culture. Il devra être conforme au modèle qui figure en annexe. (Annexe III).

Art. 10.– Le ministre de l'éducation et de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 19 juin 1985.
Gaston FLOSSE.

Par le Président du gouvernement
du territoire :

Le ministre de l'éducation et de la culture,
Jacques TEHEIURA.

Page LEXP

ANNEXE I

(L'annexe I peut être consultée au Ministère de l'Education et de la Culture).

ANNEXE II

ANNEE SCOLAIRE :
C.J.A. DE :

PROCES-VERBAL

Après délibération, les Unités de Formation et de Valeur suivantes sont délivrées à :

M.

né(e) le à

Unités de Formation obtenues :	Unités de Valeur :
–	–
–	–
–	–
–	–

Le jury soussigné propose :

– l'attribution du Certificat de Fin d'Étude Pratique,
– le refus d'attribuer le Certificat de Fin d'Étude Pratique.

Fait à Je , le

L'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale. *Le Directeur de C.J.A.* *Le Conseiller Technique auprès des C.J.A.* *Le Responsable du Bureau Pédagogique des C.J.A.*

ANNEXE III

MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE

GOUVERNEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDE PRATIQUE

Mention :

Vu la délibération 80-6 du 16 janvier 1980 portant création des Centres de Jeunes Adolescents et fixant les règles de leur fonctionnement ;

Vu l'arrêté n° /CM du fixant les modalités de l'évaluation des connaissances et d'attribution du Certificat de Fin d'Étude Pratique ;

Vu le procès-verbal du jury en date du

LE MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE atteste que :

M.

né(e) le à

a obtenu les Unités de Formation :	les Unités de Valeur :
– Reo Maohi	–
– Français	–
– Mathématiques	–
–	–

En foi de quoi, le présent diplôme est délivré.

Fait à PAPEETE, le

Signature du titulaire

LE MINISTERE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE,

Page LEXP

PARTIE NON OFFICIELLE

ANNONCE JUDICIAIRE ET LEGALE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par jugement en date du 26 juin 1985, le tribunal civil de Première Instance de PAPEETE a homologué l'acte reçu par Maître SOLARI, notaire à PAPEETE, le 9 avril 1985, par lequel Monsieur Léon FAILLOUX, né le 10 décembre 1934 à UTUROA (RAIATEA) et Madame Dorinne VANNE, son épouse née à CANTON (CHINE) le 15 juillet 1932 ont convenu de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de séparation de biens pur et simple, tel qu'il est établi par les articles 1536 et 1541 du Code Civil.

Pour extrait
M. MAISONNIER.

ANNONCES DIVERSES

SARL INFORMATIQUE DE TAHITI
R.C. N° 418 B - PAPEETE
Capital social : F CFP 48.800.000
Siège social : rue du Général de Gaulle - PAPEETE

Annonce légale (régularisation)

Avis de constitution paru le 12 septembre 1979 dans le journal "LA DEPECHE DE TAHITI"

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 1982, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Michel BOULLOT pour une période de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1985.

Pour avis et mention :
Le Gérant.

COMITE DES FETES DE JUILLET DE MAUPITI 1985

Extraits de statuts

A compter du 24 mai 1985, il est fondé un comité des fêtes de juillet pour l'année 1985, sous l'autorité permanente de M. TAPUTU Iotefa, 1er adjoint au maire de la commune de Maupiti.

La dénomination du comité est : " Comité des fêtes de juillet de Maupiti 1985 ".

Ce comité a pour but d'organiser les manifestations de juillet à compter de l'année 1985.

Le siège du comité se trouve à Teaomarama dans la commune de Maupiti.

La durée du comité des fêtes de juillet est limitée. Il se renouvelle tous les ans.

Composition du bureau :

Président d'honneur	:	M. YEE ON Tarano
Président	:	M. TAPUTU Iotefa
Président Adjoint	:	M. RAUFAUORE Etera
Trésorier	:	M. TAPUHIRO Ferdinand
Trésorier Adjoint	:	M. ATUHIVA Teahurei
Secrétaire	:	Mlle TEVAEARII Elgine
Secrétaire Adjoint	:	M. TEMATARU Hugues
Membres	:	M. TUPAIA Jackie
	:	TANOA Rémi
	:	M. MOHI Révi

Récépissé n° 5506 FI.AA du 27 juin 1985.

COOPERATIVE DES TRAVAILLEURS TAHITIENS

A V I S

Conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale de la Coopérative des Travailleurs Tahitiens lors de sa réunion ordinaire annuelle tenue le 25 mars 1985, il résulte ce qui suit :

1) *Président d'honneur* : M. ANAPA TAU

2) *Conseil d'administration* :

M. Jean-B. H. CERAN-JERUSALEMY, président-gérant.
Mme Irma VAN BASTOLAER épouse ROYER, secrétaire.
M. Henri LARGETEAU, membre.
M. Tavita TEUIRA, membre.
M. Rudy TUMAHAI, membre.
M. Hanny TEHAAMATAI, membre.

3) *Commission de contrôle* :

M. Narii Teiho HAAPA, président.
M. Rania Tereva TEREOPA, membre titulaire.
M. Jean-Baptiste Emile FREBAULT, membre titulaire.
Mme Louise RAIE épouse PAI, membre suppléant.
M. Vairua TEREHU, membre suppléant.
M. Roo TEINAURI, membre suppléant.
M. Tavae TUITETE, membre suppléant.
M. Théodore Pouvanaa CERAN-JERUSALEMY, membre suppléant.

4) *Commissaire aux comptes* :

M. Jean-Pierre LII.

Pour extrait :
Le président,
J.-B. H. CERAN-JERUSALEMY.

CLUB PHILATELIQUE POLYNESIEN

Composition du nouveau bureau :

Président	:	DUPUY François
Vice-Président	:	DOYEN René
Secrétaire	:	NOREL Jeanine
Trésorier	:	NOREL André

Page LEXPO

BANQUE DE TAHITI

S.A. au capital de 600.000.000 FCFP

R.C. PAPEETE 275 B - LBFOM N° 6

Siège Social : Rue Paul Gauguin - PAPEETE TAHITI

Situation globale publiable MOD. 3040
AU 2 juillet 1985 *en milliers de francs CFP.*

ACTIF		MONTANT
CAISSE, INSTITUTS D'EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX		1.190.002
BANQUES, ORGANISMES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS	Comptes ordinaires	3.417.570
	Prêts et comptes à terme	828.151
CREDITS A LA CLIENTELE	Créances commerciales	346.086
	Autres crédits à court terme	8.211.319
	Crédits à moyen terme	6.457.730
	Crédits à long terme	1.475.123
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS DE LA CLIENTELE		674.680
CHEQUES ET EFFETS A L'ENCAISSEMENT		1.151.291
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS		415.756
OPERATIONS SUR TITRES		—
TITRES DE PLACEMENT		1.429.606
TITRES DE PARTICIPATION, DE FILIALES ET PRETS SUBORDONNES		55.309
IMMOBILISATIONS		206.962
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL		—
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		—
REPORT A NOUVEAU		—
TOTAL		25.859.585 *

PASSIF		MONTANT
INSTITUTS D'EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX		—
BANQUES, ORGANISMES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS	Comptes ordinaires	96.697
	Emprunts et comptes à terme	—
VALEURS DONNEES EN PENSION OU VENDUES FERME		2.629.319
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE		
SOCIETES ET ENTREPRENEURS INDIVIDUELS	Comptes ordinaires	2.150.156
	Comptes à terme	2.260.097
PARTICULIERS	Comptes ordinaires	1.800.349
	Comptes à terme	4.786.280
DIVERS	Comptes ordinaires	981.762
	Comptes à terme	503.756
COMPTES D'EPARGNE A REGIME SPECIAL		3.677.106
BONS DE CAISSE		3.959.388
COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT		898.520
COMPTES DE REGULARISATION, PROVISIONS ET DIVERS		1.235.088
OPERATIONS SUR TITRES		—
OBLIGATIONS ET EMPRUNTS SUBORDONNES		—
RESERVES		181.000
CAPITAL		600.000
REPORT A NOUVEAU		100.067
TOTAL		25.859.585 *

HORS - BILAN

CAUTIONS, AVALS, AUTRES GARANTIES EN FAVEUR DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS	—
CAUTIONS, AVALS, AUTRES GARANTIES REÇUS DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS	1.330.482
OUVERTURES DE CREDITS CONFIRMES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	707.258
CAUTIONS, AVALS ET OBLIGATIONS CAUTIONNEES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	2.376.179
AUTRES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	22.460

Certifié conforme :

Francis FORTLACROIX : *membre du directoire*

Page LEXPO

AMICALE DES GENS DU NORD

Composition du nouveau bureau :

Présidents d'honneur	: M. MULLIEZ Hubert
	M. SWARTVAGHER Michel
	M. SOUFFLET Pierre
Président	: M. DAUPHIN Auguste
Vice-Présidents	: M. POTELLE Jean-Pierre
	M. LACROIX Joël
Trésorier	: M. GUILBERT Pierre Richard
Trésorier Adjoint	: M. VERNET Claude
Secrétaire	: Mme FASQUELLE Nathalie
Secrétaire Adjoint	: M. VERHOEST Henri
Animateurs	: M. COULLOMBES Guy
	M. MARQUIS Jean
	M. FASQUELLE Philippe
Photographe officiel	: M. SOULIER Jean-Claude

Pouvoirs de signature ont été donnés aux personnes ci-dessous :

- M. DAUPHIN Auguste, *président*
- M. POTELLE Jean-Pierre, *vice-président*
- M. GUILBERT Pierre, *trésorier*
- M. VERNET Claude, *trésorier adjoint*

A.S. TAMARII FETUNA - SECTION DE BOXE

Renouvellement du bureau :

(séance du 5 juillet 1985)

Président	: GREIG Alphonse
1er Vice-Président	: MAMA Tuatini
2e Vice-Président	: TERIITAHI Ioane
Secrétaire	: HAAPA Pierre
Trésorier	: HAAPA Paul

EN VENTE A L'IMPRIMERIE OFFICIELLE

(liste non limitative)

RECUEIL DE TEXTES

des Contributions Directes et Taxes Assimilées

Prix : 3.500 francs

(Edition mise à jour au 1er janvier 1985)

ANNUAIRE ADMINISTRATIF

Année 1984

Prix : 2.030 Frs

COMPTE DEFINITIF

Année 1982

Prix : 2.400 francs

CODE DES DOUANES

Prix : 330 francs.

AFFICHE

Avis portant interdiction de consommation de toutes boissons alcoolisées.

Prix : 120 francs.

CODE DE LA MER

(en langue tahitienne)

Prix : 320 francs.

NOMENCLATURE GENERALE DES ACTES PROFESSIONNELS

des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Chirurgiens-Dentistes et Sages-Femmes
(Arrêté n° 203 AA/S du 29 janvier 1969)

Prix : 250 francs.

CODE DU TRAVAIL

(Loi n° 52-1322 du 15 décembre 1952)
(Edition mise à jour au 31 décembre 1974)

Prix de la brochure : 1.200 francs.

CODE DES INVESTISSEMENTS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Prix : 150 francs.

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

des Agents non Fonctionnaires de l'Administration de la Polynésie française

Prix : 380 francs.

AFFICHE

relative à la Loi sur la répression de l'ivresse publique et sur la police des débits de boissons.

Prix : 150 francs.

AFFICHE

sur les accidents du travail.

Prix : 15 francs.

TEXTES

relatifs à l'intégration
dans la fonction publique métropolitaine.
(Corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française)

La brochure : 150 francs.

IMPRIMERIE OFFICIELLE — PAPEETE